



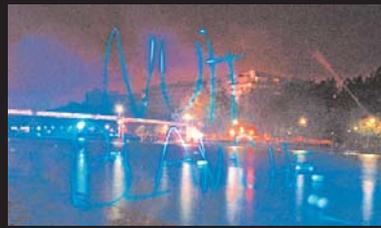
Parisactualités

Une administration modernisée



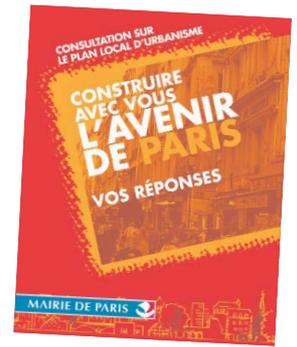
Parisparisiens

Balade à la Butte-aux-Cailles



Pariscultures

Nuit Blanche 2004



à Paris

Le magazine d'information de la Ville de Paris

Septembre - Octobre 2004 N°11



ÉCONOMIE, SOCIAL, DÉVELOPPEMENT DURABLE

La dynamique des Jeux

Toute l'info parisienne 24 heures sur 24 sur www.paris.fr

à Paris

Le magazine d'information de la Ville de Paris



Directeur de la Publication

Jean-François Poyau

Comité éditorial

Laurent Fary, Jérôme Grand, Philippe Lasnier,
Jean-François Poyau, Anne-Sylvie Schneider,
Patrice Tourne

Directeur de la Rédaction et Rédacteur en chef

Patrice Tourne

Rédactrice en chef adjointe

Isabelle Dumas Vorzet

Rédaction

Jacques Bozzi, Dominique Feix, Christine Jehanno

Assistants de rédaction

Thérèse Boisard, Julie Quitellie, Muriel Tiar

Service Photo

Raymond Mesnildrey, Henri Garat,
Sophie Robichon, Arnaud Terrier, Marc Verhille

Ont participé à ce numéro

Marine Batiste, Mathilde Blottière,
Anne Bourgeois, Buzz, Cabu, Hélène Caure,
Sébastien Drique, François Joly,
Sacha Lenormand, Guillaume Tixier

Avec la collaboration des personnels, des directions et des services de la Mairie de Paris

Mise en page, réalisation et photogravure

vu intégral Paris
d'après maquette d'origine
Quentin Design Paris

Direction artistique

Sabine Hartmann pour vu intégral

Impression

Maury Imprimeurs

Crédits

Couverture: S. Hartmann, S. Lenormand, F. Nauzyciel
Buzz (5, 7, 8); Cabu (4); Dahmane (19); R. Degoul (32);
D. Fallot / INA (42); H. Garat (3, 9, 43); M. Goubert (30);
A.M. Heinrich (44); L. Joyeux / INA (41); P. Kogler (38);
S. Lenormand (6, 9, 17, 29, 34, 35, 36); R. Mesnildrey (10, 11,
24, 25, 26, 31, 45); B. Millot (23); A.M. Monthiers (44);
F. Nauzyciel (37); J.C. Pierre / INA (40); Placid (45);
S. Robichon (13, 20); G. Sanz (21); K. Schulz (39); P. Tauro (45);
A. Terrier (39); C. Thibault (43); M. Verhille (10); C. Zapourski (44);
D.R. (26, 33); Coll. Autisme 75 (27); Coll. Courir pour la vie (32);
Coll. DAC (43); Coll. ESPCI (30); Coll. Mission Tramway (23);
Coll. PAM (27); SRIATECH (22); Coll. Paris 2012 (18); Cahier central
PLU: APUR, G. Corvalán, DU, S. Robichon/Mairie de Paris

Le magazine à Paris est imprimé à 900000 exemplaires
Dépôt légal dès parution.

à Paris existe aussi en version braille et en cassette audio

Association Donne-moi tes yeux,
tél. 01 47 05 40 30

Pour contacter à Paris

Téléphone: 01 42 76 79 82

Fax: 01 42 76 79 95

Courriel:
magazineaparis@paris.fr

Adresse: à Paris, Hôtel-de-Ville,
75196 PARIS RP

Retrouvez tous les numéros
du magazine sur www.paris.fr

1 Parisactualités

Pages 6 à 11

dossier

Une administration modernisée



Pages 12 et 13 brèves...

Mobilisation pour l'emploi

Le rendez-vous des étudiants

Pages 14 à 16 tribunes politiques

2 Pariservices

Pages 18 et 19

zoom

La dynamique des Jeux Olympiques



Page 20 et 21 petite enfance, sports

Page 22 et 23 le point sur... Le tramway

Page 24 scolarité

Pages I à VIII Consultation
sur le PLU: vos réponses



Page 25 économie

Page 26 et 27 vie quotidienne
Personnes handicapées

Page 28 pratique

3 Parisparisiens

Pages 30 à 33

vie de quartiers



Pages 34 et 35 la balade

La Butte-aux-Cailles:
retour au temps des cerises

Page 36 portrait

Christiane Boniface,
gardienne d'école

4 Pariscultures

Pages 38 et 39

sortir

Nuit Blanche: en lumières et musiques



Pages 40 à 42 événement

"Paris sur les ondes"

Pages 43 découvrir

Des bibliothèques pour tous

Pages 44 et 45 sortir

Expositions, spectacles, festivals

Page 46 lire, écouter, voir

Page 47 bien vu

Des couleurs, du mouvement, de la joie et de l'harmonie : la cérémonie de clôture des Jeux d'Athènes aura été somptueuse, célébrant avec faste l'idéal olympique, à l'issue de deux semaines d'une compétition remarquablement organisée. Sur place, tous les acteurs de la candidature de Paris 2012 auront ainsi tiré d'utiles enseignements de cette magnifique édition, observant, interrogeant, échangeant avec celles et ceux qui se sont impliqués dans sa mise en œuvre.

Le 6 juillet 2005, les membres du Comité International Olympique (CIO) désigneront la ville chargée d'accueillir les Jeux sept ans plus tard. Cette dernière ligne droite est bien entendu décisive : elle doit nous permettre d'affiner notre dossier et de confirmer un enthousiasme, une cohésion, bref, un "désir olympique" susceptibles de faire la différence. Ne le cachons pas : la concurrence est rude et les autres villes candidates (Londres, Madrid, Moscou et New-York) portent des projets solides. A nous donc de convaincre nos interlocuteurs de notre capacité à organiser dignement ce grand événement, à servir les valeurs du sport au XXI^{ème} siècle - fraternité, compétition, effort sur soi-même - et à affirmer l'identité que nous voulons donner à ce rendez-vous planétaire.

En effet, Paris 2012 a l'ambition de proposer des Jeux écologiques, mettant notamment l'accent sur des modes de transport propres, des infrastructures conformes aux normes de Haute Qualité Environnementale ainsi que sur le développement durable. N'hésitons jamais à le dire : Paris a besoin des Jeux. C'est d'ailleurs l'objet d'un dossier présenté dans ce numéro : celui-ci évoque la dynamique économique et sociale que nous voulons associer à une telle démarche.

Plus que jamais, j'en suis convaincu, la générosité et le goût collectif des Parisiens peuvent apparaître ici comme des ingrédients essentiels, de même que leur aptitude à s'investir dans un projet commun.



La transition est d'ailleurs aisée avec un autre sujet traité dans ce magazine, et qui révèle lui aussi une remarquable mobilisation citoyenne : je veux parler du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le questionnaire adressé à 800 000 exemplaires au sein des foyers de la capitale a enregistré un taux de réponse élevé, avec plus de 120 000 retours. Sur un dossier exigeant, qui nécessitait de chacun concentration, temps et réflexion, les habitants ont répondu présent. Qu'ils en soient très sincèrement remerciés. Leurs réponses sont précieuses. Oui, cette consultation influencera concrètement nos décisions. Les appréciations ainsi recueillies seront intégrées au document PLU en cours d'élaboration, et qui sera soumis au Conseil de Paris au début de l'année prochaine. Cet exercice de démocratie directe confirme en tout cas la réactivité de la société parisienne. Son exigence aussi, a fortiori sur un sujet qui concerne directement les grandes évolutions du visage de Paris et de la vie quotidienne qui s'y écrit. Le message est clair et nous en tiendrons compte.

Bertrand Delanoë
Maire de Paris

Une administration modernisée et... humaine



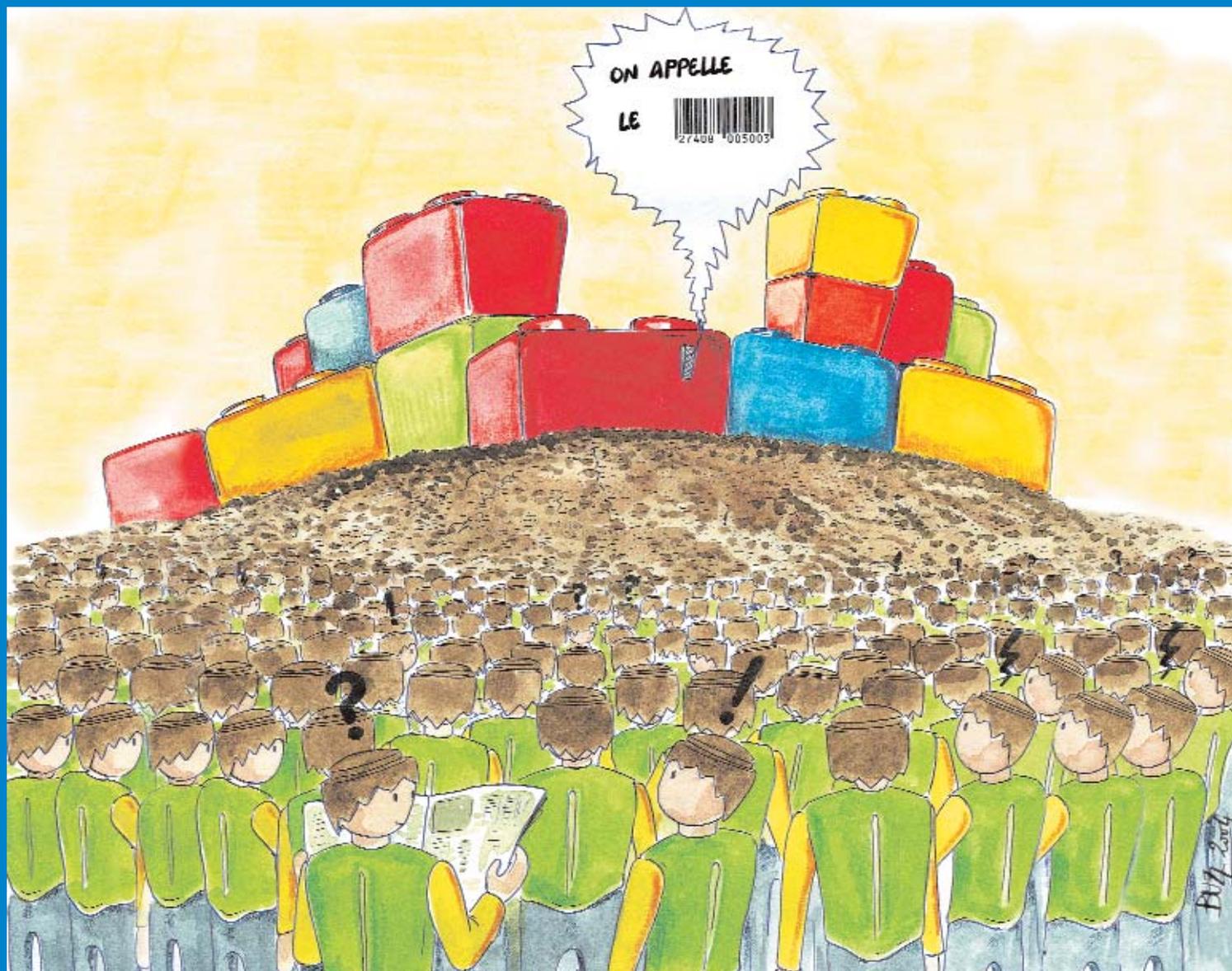
Dossier 6 à 11

Brèves 12

Campus 13

Tribunes politiques 14 à 16

1
Parisactualités



*Une administration
humaine et modernisée*

L'administration de la Ville
de Paris change. Le point sur
les améliorations déjà réalisées
et sur celles à venir. ▶ ▶ ▶

Une administration humaine

L'administration de la Ville de Paris est en pleine mutation pour être plus proche de l'utilisateur. Tour d'horizon des actions réalisées et des projets en cours.



Moderniser l'administration parisienne et permettre aux 45 000 agents permanents de la Ville, en les formant mieux, de répondre, dans tous les domaines de la vie quotidienne, aux centaines de milliers d'utilisateurs... Une condition essentielle pour que ceux-ci gardent confiance dans les services publics. Un devoir aussi, pour éviter les incompréhensions

humaines et résoudre les situations complexes. La qualité de l'administration passe ainsi par une meilleure écoute, ce qui signifie le renforcement des actions de concertation et de médiation.

A ce titre, le recours à la médiatrice de la Ville de Paris, par laquelle se règlent à l'amiable et gratuitement des litiges avec

l'administration, offre aux utilisateurs la possibilité d'intervenir dans les décisions qui le concernent directement (*voir page 10*).

La Mairie de Paris a créé en 2001 la Délégation générale à la modernisation, dont la mission est de mettre l'utilisateur au centre de toutes les politiques de service public. Son travail quotidien : accompagner

ne et modernisée

le changement dans l'organisation et les méthodes de travail de l'administration, avec pour objectifs de les rendre visibles, lisibles et cohérentes. L'usage d'Internet a été renforcé et un numéro de téléphone abrégé (39 75, coût d'un appel local depuis un poste fixe) a été créé pour répondre aux questions sur la vie locale.

Nouveaux services

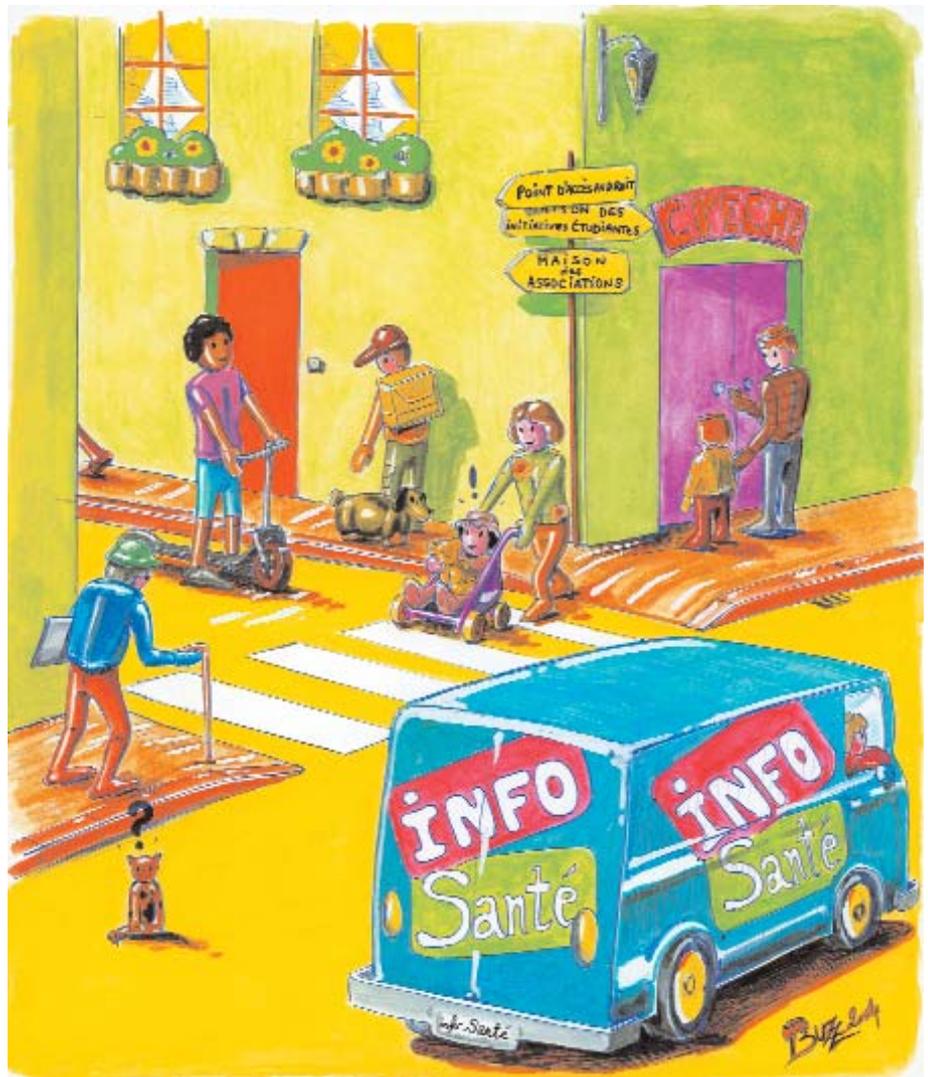
Depuis 2001, dans les secteurs sociaux, associatifs et économiques, dix nouveaux services ont vu le jour. D'ores et déjà dans les 10^e, 11^e, 18^e, 19^e et, bientôt, dans quatre arrondissements supplémentaires, un guichet unique, appelé **Espace insertion**, accueille les allocataires du RMI.

Deux **plateformes pour les Parisiens handicapés** ont ouvert dans les mairies du 12^e et du 17^e arrondissement (*lire page 26 et 27*) pour répondre aux questions concernant les démarches administratives, les mesures et dispositifs mis en œuvre, les solutions qui peuvent être apportées aux problèmes liés au handicap, comme l'insertion sociale et professionnelle.

Une attention particulière a été portée aux personnes âgées avec le renforcement des **Points Paris Émeraude** : quinze plateformes de proximité assurent l'accueil, l'orientation et l'information des seniors et de leur entourage (*voir page 9*). Par ailleurs, des inspecteurs de sécurité assurent leurs déplacements à la banque et à la poste.

La santé de chacun est prise en compte avec la circulation du **Bus info santé**, qui sillonne les rues de la capitale et apporte, de façon confidentielle, des informations sur la drogue, le tabac, l'alcool, le sida...

Toujours dans le domaine social, un deuxième **Point d'accès au droit** (PAD), pour bénéficier gratuitement de permanences d'informations et de consultations juridiques, ouvrira mi-octobre dans le 19^e arrondissement, après celui créé voici un an dans le quartier de la Goutte d'Or (18^e).



La création d'une **Maison de l'adoption** permettra prochainement d'accompagner les futurs parents dans leurs démarches.

Dans le domaine associatif, sept **Maisons des associations** existent, d'autres sont en cours de création. Elles domicilient les associations, leur offrent des salles de réunions, des accès gratuits à Internet.

La **Maison des initiatives étudiantes** permet, depuis deux ans, à tout étudiant ou association étudiante de conduire un projet.

Deux nouvelles structures réunissant divers services publics (Poste, ANPE, RATP...), dites **Maisons de services publics**, ouvriront dans les 12^e et 18^e arrondissements, dans le but de se rapprocher physiquement des usagers.

Enfin, cinq **Maisons du développement économique et de l'emploi** ont déjà accueilli 50 000 personnes souhaitant un accompagnement individualisé dans leur recherche d'emploi. ▶▶▶

▶▶▶ Mais la structure ne fait pas tout. Avec le **Bureau des temps** (voir l'interview page suivante), les horaires des services publics s'adaptent progressivement au rythme des citoyens, en concertation avec le personnel concerné.

Une douzaine de **crèches** collectives et haltes-garderies à horaires décalés du secteur associatif accueillent maintenant 580 enfants. Une convention entre l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris et la Ville de Paris permettra d'ouvrir aux petits Parisiens une centaine de places dans les crèches des hôpitaux à des horaires atypiques (6 h-22 h)

et parfois le samedi. D'ici 2007, les familles parisiennes pourront ainsi bénéficier de 900 places à horaires décalés (voir page 20).

Côté loisirs et détente, l'ouverture tard le soir, testée cet été, de nombreuses **piscines**, devrait se prolonger progressivement tout au long de l'année.

Un meilleur accueil

Parmi les aménagements importants, les conditions d'accueil du public dans les mairies d'arrondissement s'améliorent, avec une signalétique plus claire, des formulaires simplifiés.

Dans les services sociaux, des agents de la Ville seront formés, avec le concours de traducteurs, pour mieux accueillir les personnes ne maîtrisant pas la langue française.

Enfin, une **charte parisienne de l'accueil** du public dotera prochainement tous les services municipaux d'engagements clairs : meilleure accessibilité, signalétique plus visible, simplification des démarches administratives, amélioration de l'attente au guichet, diminution des délais de réponses aux courriers, ainsi qu'un meilleur accueil téléphonique. ■

Des démarches simplifiées

Rendre plus accessible les formulaires, limiter les pièces justificatives, éviter les déplacements inutiles, diversifier les modes de paiement, la réforme administrative et la révolution numérique vont faciliter les démarches.

• POUR LES PARTICULIERS

Délivrance des actes d'état civil par Internet

Tous les ans, plus de 2 millions d'actes d'état civil sont délivrés à Paris. En 2003, sur www.paris.fr, plus de 80 000 personnes ont demandé leurs actes, et les ont reçus ensuite par courrier.

Formulaire commun pour les inscriptions en crèche

Quel que soit l'arrondissement concerné, la formalité est à présent la même. Le formulaire d'inscription sera bientôt disponible en ligne.

Inscription simplifiée aux activités périscolaires

Dès l'année prochaine, les familles pourront pré-inscrire leurs enfants en centres de loisirs plusieurs semaines avant les vacances scolaires. Un nouveau barème de tarification, ajusté et harmonisé pour tout Paris, a été instauré et un "compte famille" sera créé pour éviter la multiplication des règlements.

Demandes de logement social

Un avis d'imposition, une inscription, en ligne dès 2005 ou dans n'importe quelle mairie, suffiront pour déposer une demande de logement. Des permanences régulières se tiendront dans l'ensemble des arrondissements.

Délivrance de la carte de stationnement résidentiel

160 000 Parisiens sont détenteurs de la carte. Environ 90 000 cartes sont renouvelées chaque année. Fini les déplacements, le formulaire de renouvellement est désormais disponible en ligne ; il est même envisagé de renouveler automatiquement les cartes.

Concours de la Ville

En 2003, 37% des candidats ont choisi de s'inscrire aux concours de la Ville de Paris par Internet.



Point d'accès unique pour les usagers des services sociaux

Souvent fragilisés, les usagers de ces services devraient pouvoir obtenir des rendez-vous plus rapidement et voir leurs situations d'urgence réglées plus vite grâce à un guichet unique dans chaque arrondissement.

• POUR LES ASSOCIATIONS

Bureau des subventions aux associations

Point unique d'information existant depuis 2002, le Bureau des subventions aux associations (BSA) a simplifié le dossier de demande de subvention, quand celle-ci est inférieure à 5 000 €. Il sera bientôt enregistrable par Internet.

• POUR LES ENTREPRISES

De nombreux documents sont consultables en ligne sur www.paris.fr (renseignements d'urbanisme, locaux disponibles en pied d'immeuble, pépinières d'entreprises...).

UNE PLATEFORME DE PROXIMITÉ

Au service des seniors

Au Point Paris Émeraude du 20^e arrondissement, l'un des quinze existant à Paris, deux coordinateurs se relaient pour informer les personnes âgées et leur entourage des services destinés à les aider.

Non loin de l'hôpital de la Croix-Saint-Simon, au quatrième étage d'une maison de retraite, le Point Paris Émeraude (PPE) du 20^e arrondissement accueille les seniors et leur famille dans des conditions confortables : salle d'attente avec larges chaises et télévision. La coordinatrice reçoit sur rendez-vous dans son bureau, ou sans rendez-vous lors de permanences qui se tiennent toutes les semaines à la Maison des associations ou au Centre social de la Caisse d'allocations familiales (CAF).

En 2003, le PPE du 20^e a traité 350 situations. Un public quelquefois difficile à toucher, car isolé et ne disposant pas de moyens d'information, ou qui parfois peut refuser toute aide, faute de connaissance. Avec son collègue, la coordinatrice a donc pour mission de faire connaître les services du PPE au public, mais aussi aux professionnels de la santé et du social. Un succès : en 2004, grâce à des campagnes d'information et des réunions régulières, la demande a fortement augmenté.

“Notre rôle est d'informer, de conseiller, d'évaluer et d'orienter la demande en partenariat avec un réseau de médecins, d'assistantes sociales et de professionnels de la gérontologie. En 2003, 98 personnes âgées nous ont contactés directement, 164 personnes de l'entourage nous ont saisis et 95 professionnels nous ont parlé de la situation de leurs patients. La demande principale est l'aide au soutien à domicile avec une demande d'aide ménagère, de soins infirmiers... Lorsque nous sommes confrontés à une situation difficile nous



Un rendez-vous avec la coordinatrice du Point Paris Émeraude du 20^e arrondissement.

nous rendons au domicile pour en évaluer la complexité. Selon les besoins, nous mettons en place des prestations spécifiques, ou nous engageons l'ouverture à certains droits, comme celui à l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA).”

Contre l'isolement

Cette année, un travail a été mené conjointement avec les bailleurs sociaux de l'arrondissement, pour sensibiliser les gardiens d'immeubles à une meilleure vigilance en faveur des personnes les plus vulnérables. Car le signalement est souvent la seule façon de repérer les personnes dont l'isolement peut constituer un danger pour elles-mêmes.

“En 2005, nous souhaitons constituer des groupes de paroles pour les personnes dont un membre de la famille souffre de la maladie d'Alzheimer ou d'autres pathologies, et qui, souvent, sont à bout. C'est important qu'elles puissent se parler et être informées et soutenues.” ■

➔ **Renseignements au 39 75** (coût d'un appel local depuis un poste fixe **et sur www.paris.fr**

INTERVIEW

“ S'adapter aux rythmes des Parisiens ”

à Paris : Quel est le rôle du Bureau des temps dont vous avez la responsabilité ?

Anne Hidalgo : Favoriser la modernisation du service public, le rendre plus disponible et accessible. Aujourd'hui, les Parisiennes et les Parisiens demandent que les crèches, les mairies d'arrondissement, les bibliothèques, les piscines soient ouvertes avec des horaires plus larges. Les marchés d'après-midi (de 15h à 20h), créés avec l'appui de Lyne Cohen-Solat⁽¹⁾, offrent la possibilité de faire des courses en semaine jusqu'en fin de journée. C'est une des actions concrètes du Bureau des temps.

Que constatez-vous sur les rythmes de vie ?

Les Parisiens sont raisonnables et ne désirent pas obligatoirement que tout soit ouvert tout le temps. Mais ils souhaitent un peu de souplesse pour leur faciliter la vie. Les femmes et les hommes travaillent, leurs horaires ont changé, leur organisation aussi. Il faut donc que les services municipaux s'adaptent. Mais nous ne voulons pas que les agents de la Ville subissent de nouvelles contraintes. Nous avons donc placé le Bureau des temps au cœur de l'accord des 35 heures, et de l'amélioration des conditions de travail.

Quels sont vos réalisations et vos projets ?

A mi-mandature, les premières améliorations apparaissent. J'ai cité les marchés d'après-midi. Il y a aussi 580 places de crèches à horaires décalés créées par les associations, le plan “Piscines en été” qui offre des ouvertures renforcées, bienvenues pour celles et ceux qui ne partent pas en vacances, et des outils d'information comme le guide et le calendrier des loisirs⁽²⁾. Avant la fin 2004, apparaîtront les Maisons de services publics, pour centraliser les informations. Les horaires des piscines et des bibliothèques vont évoluer. Nous travaillons avec Olga Trostianski⁽³⁾ pour développer et faciliter l'accueil des petits Parisiens dans les crèches municipales. La société, les modes de vie évoluent jour après jour, les attentes changent. La municipalité doit être à l'écoute des Parisiennes et des Parisiens. C'est pour cela qu'elle entend poursuivre dans la durée et la concertation l'adaptation des services offerts aux habitants.

(1) Adjointe chargée du Commerce, de l'Artisanat, des Professions indépendantes et des Métiers d'art.

(2) Disponibles sur le site www.paris.fr

(3) Adjointe chargée de la Petite enfance et la Famille.



Anne Hidalgo, première adjointe, chargée de l'Égalité femmes-hommes et du Bureau des temps.

MÉDIATION

Faire le lien entre les usagers et l'administration

Quel est le rôle de la Médiatrice de la Ville de Paris, dans quels cas et comment la solliciter ? Voici ses réponses.



Frédérique Calandra,
Médiatrice de la Ville de Paris.

“**L**a médiation est un droit, mais en aucun cas un passe-droit ou un bureau de doléances. Je suis porte-parole des administrés, mais je ne suis ni juge ni arbitre. Ma mission, c'est de faire entendre la voix des usagers quand il y a dysfonctionnement de l'administration. J'essaie d'éviter les affrontements entre usagers et fonctionnaires en améliorant la communication et en trouvant des réponses appropriées. Dans le cas d'une personne en détresse, il faut bien sûr traiter son cas de façon plus individuelle.

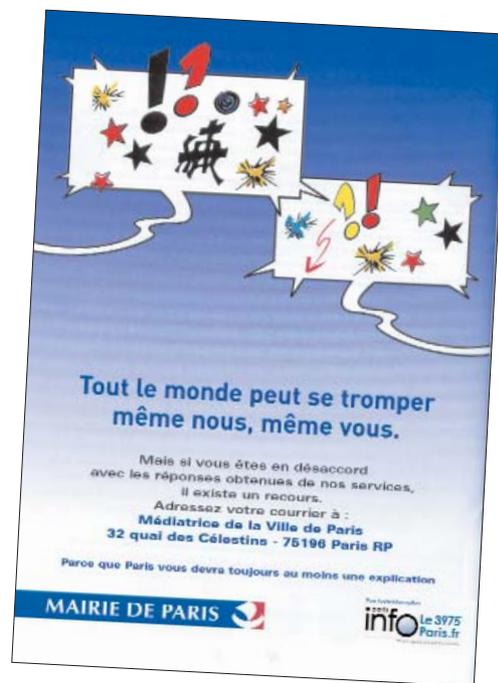
Depuis trois ans, près de 1200 requêtes, le plus souvent liées à des situations sociales, des problèmes d'habitat, de logement et d'environnement, ont été traitées. Un exemple typique : la maison d'un administré jouxtait un terrain vague appartenant à la Ville. Utilisé comme dépôt d'ordures, le mur mitoyen de cette personne était, de plus, couvert de graffitis. A plusieurs reprises, elle s'était adressée aux responsables de la propreté

de son arrondissement, sans résultat. Elle s'est donc dirigée vers moi. Après enquête, nous nous sommes aperçus que le nettoyage du terrain et du mur dépendait non pas du service de la propreté mais du service du logement et de l'habitat. Nous avons saisi cette direction, qui a procédé au nettoyage, conformément aux obligations qui incombent à la Ville. Nous avons ainsi répondu à cette demande de façon concrète et rapide.

Notre prochain chantier est l'amélioration de l'accueil des usagers dans les services publics. Humaniser les rapports entre l'administration et les usagers fait aussi partie du rôle de la Médiatrice.

Pour me contacter, il suffit d'écrire par courrier simple. Le recommandé est inutile et le courriel n'est pas adapté, car j'ai besoin des pièces justifiant le problème avec l'administration. Je renvoie un accusé de réception pour pouvoir traiter les dossiers par ordre d'arrivée. Le délai moyen des réponses est de deux mois.

Près de 1200 requêtes ont été traitées depuis trois ans.



Entre-temps, les services concernés sont saisis par la mission de la Médiation, composée d'une dizaine de membres, dont cinq juristes chevronnés, qui ont un rôle de conseil et de veille. C'est un service gratuit.” ■

➔ **Pour écrire à la Médiatrice, adressez votre courrier à : Médiatrice de la Ville de Paris 32, quai des Célestins 75196 Paris RP**

Et sur paris.fr

Le rapport annuel de la médiatrice sera en ligne en janvier 2005. Les précédents sont disponibles sur www.paris.fr

RESTOS DU CŒUR



Le 6 décembre, c'est l'ouverture de la campagne d'hiver des Restos du cœur.

Plus de 610 000 repas seront servis chaque jour dans 2 200 centres. L'association développe également des actions d'insertion, d'hébergement et de formation. Les Restos du cœur ont besoin de vous : pour les soutenir, vous pouvez envoyer vos dons par chèque.

➔ **Restaurants du cœur**

75515 Paris Cedex 15.

Tél. 01 53 24 98 00 ou 98 16

TELETHON 2004

La Ville de Paris s'associe, les 3 et 4 décembre, au Téléthon. Il s'organisera principalement sur le parvis de



l'Hôtel de Ville, autour de la patinoire traditionnellement installée pour les fêtes de fin d'année. Cette opération nationale de mobilisation populaire, organisée par l'Association française contre les myopathies (AFM) au profit de la recherche sur de nouvelles thérapies issues de la connaissance des gènes, donnera lieu à de nombreuses manifestations.

➔ Tél. 39 75 (coût d'un appel local depuis un poste fixe) et www.afm-france.org

LES LÉGENDES DU TENNIS À PARIS

John McEnroe, Boris Becker, Mats Wilander, Jim Courier, Henri Leconte ou encore Guy Forget s'affronteront, du 7 au 10 octobre, sur les courts de terre battue du stade Jean-Bouin (20, avenue du Général-Sarrail, 16^e). Ces monstres sacrés du tennis mondial inaugureront le premier Trophée Jean-Luc Lagardère à l'affiche du calendrier du Delta Tour of Champions, compétition réservée aux légendes du tennis âgées de plus de trente ans.

➔ **Renseignements:**

0825 811 812 (0,15 €/min) ou

trophee@jeanluclagardere.com

ÉCONOMIE

Mobilisation pour l'emploi

Toutes les initiatives sont bonnes pour lutter contre le chômage. L'opération "Paris pour l'emploi 2004" en est une à ne pas manquer.

Pour sa 2^e édition, les 14 et 15 octobre prochain, le forum "Paris pour l'emploi" s'installe sous un vaste chapiteau dressé sur le Champs-de-Mars. En octobre 2003, le premier du genre, organisé par la Ville de Paris en partenariat avec l'association Carrefours pour l'emploi, la Région Ile-de-France, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et l'ANPE, avait permis l'embauche de plus de 3 000 personnes. Cette année, près de 300 entreprises viennent rencontrer les candidats, recueillir les CV, et proposer des postes à pourvoir, essentiellement à Paris et sa région. Les branches professionnelles les plus variées y sont représentées et les organismes publics privilégient les offres de recrutement direct (accessibles hors concours). Par ailleurs, des espaces sont dédiés à la présentation des métiers, notamment ceux liés à l'hôtellerie et à la restauration. Avec plus de 40 000 visiteurs attendus, dont certains invités par les antennes ANPE, ce forum, ouvert à tous, constitue une opportunité pour élargir son champ de recherche et décrocher un emploi. ■

➔ **Accueil**
place Joffre (7^e),
face à l'École
militaire,
entrée par l'avenue
de La-Motte-Picquet,
le jeudi de 9 h à 19 h, le vendredi de 9 h à 18 h.
Tél. 39 75 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)
et www.paris.fr



Faciliter le recrutement de proximité

La Ville de Paris a signé, en juin dernier, une charte avec 12 entreprises parisiennes⁽¹⁾ pour privilégier le recrutement de proximité. L'objectif est double : limiter les temps de déplacement domicile-travail et lutter contre le chômage, notamment dans l'Est de la capitale. Les sociétés partenaires se sont engagées à favoriser l'emploi à travers plusieurs centaines d'offres et de contrats d'alternance, destinés en priorité aux Parisiens.

(1) Pour connaître les entreprises signataires : 39 75 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)

➔ **Les demandeurs d'emploi peuvent s'adresser aux Maisons du développement économique et de l'emploi, qui proposent un soutien personnalisé à leur démarche :**

13^e (tél. 01 53 62 03 06), 14^e (tél. 01 56 54 29 60),
18^e (tél. 01 55 79 13 75), 19^e (tél. 01 53 35 88 90),
20^e (tél. 01 58 53 53 70).



VIE ASSOCIATIVE

Les associations en forum

Pour tout savoir sur les associations parisiennes, rendez-vous, les 22 et 23 octobre, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, à l'occasion de la 3^e édition du Forum des associations, qui réunit près de 400 d'entre elles. Deux jours pour découvrir les nombreuses activités proposées dans tous les secteurs (culturel, social, sportif, créatif, environnement...) avec une place particulière réservée au bénévolat. Car, jeunes ou retraités, hommes ou femmes, les Parisiens sont de plus en plus nombreux à vouloir s'engager dans une

association de quartier. Cette rencontre permettra de mieux faire connaître les acteurs locaux et de trouver l'association qui correspond aux attentes de chacun. De l'insertion des jeunes en difficulté à la prise en charge des personnes âgées ou handicapées, en passant par l'entraide scolaire, tous les domaines qui touchent à la vie quotidienne y sont représentés. Par ailleurs, des débats thématiques (subventions, Maisons des associations, partenariat avec les institutions...) ainsi que de nombreux ateliers seront organisés, le 23 octobre, de 9 h à 13 h, dans les salons de l'Hôtel de Ville. ■

➔ **Village des associations, place de l'Hôtel-de-Ville. Accueil du public: de 10 h à 19 h. Tél. 01 42 76 76 58**

ÉTATS GÉNÉRAUX

Le rendez-vous des étudiants

Entièrement dédiée aux étudiants, la 4^e édition des Etats généraux de la vie étudiante se tient place de l'Hôtel-de-Ville, les 4, 5 et 6 novembre prochains.

Véritable espace d'échange et de dialogue, de rencontres et de débats, cette manifestation informe les étudiants des activités qui peuvent améliorer leur cadre de vie et favoriser leur participation au débat démocratique. Grâce à la présence des principaux acteurs institutionnels de la vie étudiante, d'une centaine d'associations culturelles, sportives, sociales ou syndicales, et de nombreux acteurs parisiens de la vie étudiante, ils peuvent recueillir des informations sur les démarches à suivre concernant les différents aspects de leur vie quotidienne (recherche d'emploi ou de logement, bourses d'études, bons plans...). Des débats enrichissent également ce rendez-vous autour de thèmes comme la participation étudiante (civique, solidaire, collective), l'harmonisation des diplômes ou les enjeux liés à la recherche. Côté détente, plusieurs jeunes talents amateurs animent ces journées avec un programme de concerts



(rock, jazz, etc.) et de spectacles (théâtre, danse). Enfin, parallèlement aux Etats généraux, les membres du Conseil de la vie étudiante se réuniront, le samedi 6, pour présenter leurs travaux, qui pourraient ensuite être discutés au Conseil de Paris. ■

➔ Place de l'Hôtel-de-Ville.

Accueil : jeudi et vendredi de 13 h à 21 h, samedi de 10 h à 19 h.

Renseignements et programme complet sur www.paris.fr et tél. 39 75 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)

À SAVOIR

Réussir sa rentrée universitaire

L'Espace de rentrée étudiant ouvre ses portes du 27 septembre au 15 octobre dans le hall d'exposition du Crous de Paris. Cette plate-forme, qui rassemble de nombreux partenaires (Mairie de Paris, Crous, CAF, mutuelles étudiantes, RATP, La Poste, ANPE, EDF, France Télécom), accompagne les étudiants dans leurs démarches administratives, afin de faciliter leur rentrée universitaire.

➔ **Espace de rentrée étudiant, Crous, 33, avenue Georges-Bernanos (5^e). Accueil du lundi au vendredi, de 10 h à 18 h.**

Tél. 39 75 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)

Suivez le guide!

L'édition 2004-2005 du *Guide étudiant de Paris* est disponible dans les mairies d'arrondissement, les établissements d'enseignement supérieur et la Maison des initiatives étudiantes. Vous pouvez également le consulter en ligne sur www.paris.fr, rubrique éducation.



Une carte universitaire unique

C'est une étape importante pour cette rentrée universitaire. Les cartes d'universités et de bibliothèques, toutes différentes jusqu'à présent, cèdent leur place à la carte unique "Etudiant de Paris".

Dans un premier temps, quelque 185 000 étudiants de six universités parisiennes ⁽¹⁾ vont l'utiliser, avant sa mise en place dans tous les établissements d'enseignement supérieur de l'académie de Paris. Le Crouel (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires), l'académie de Paris, le Collège des universités et la Ville de Paris souhaitent ainsi créer une identité universitaire parisienne et faciliter le quotidien des étudiants. Cette carte est accompagnée naturellement de la carte Crous permettant d'accéder aux Restos U ⁽²⁾



équipés de nouvelles caisses monétiques, en voie de généralisation.

Enfin, un site Internet, www.etudiantdeparis.fr, délivre en temps réel toutes sortes d'informations utiles et permet de profiter

d'offres spéciales, envoyées par courriel. A moyen terme, les deux cartes offriront d'autres services (culture, sport, social, logement...) et d'autres avantages tarifaires. Une fusion est par ailleurs envisagée avec la carte de transport Imagin'R de la RATP. ■

⁽¹⁾ Paris I (Panthéon-Sorbonne), Paris III (Sorbonne nouvelle), Paris IV (Paris-Sorbonne), Paris V (René Descartes), Paris VI (Pierre et Marie Curie), Paris VII (Denis Diderot) et l'IUFM de Paris.

⁽²⁾ Châtelet, Censier, Bichat.

➔ **Les différents services accessibles avec la carte "Etudiant de Paris" sont réunis sur le site www.etudiantdeparis.fr**



GROUPE UNION POUR UN MOUVEMENT POPULAIRE

... Perspectives de rentrée...

Bonne rentrée à tous, en particulier :

– à tous ceux qui reprennent leurs responsabilités associatives avec constance et dévouement ;

– aux membres des 121 Conseils de quartier qui s'investissent avec abnégation dans la vie locale.

Cette rentrée nous donne l'occasion d'exprimer notre inquiétude sur la politique municipale mise en œuvre par la gauche. Si depuis 2001 Bertrand Delanoë orchestre avec talent les festivités parisiennes, beaucoup de cliquotants sont aujourd'hui au rouge et la communication ne suffit plus à masquer les échecs municipaux

Les entreprises partent vers la banlieue, les investissements étrangers baissent, la taxe professionnelle diminue et le taux de chômage parisien (11,5 %) est désormais supérieur à la moyenne nationale. Il est urgent d'engager un plan de "redressement économique" pour que Paris redevienne une capitale attractive ! La politique municipale se révèle inefficace et ternit le rayonnement de notre capitale.

Année après année, le maire continue à égrainer son chapelet de promesses mais son programme s'enlise : seulement quelques

centaines de places de crèches réalisées en trois ans et toujours 100 000 demandeurs de logements sociaux ! Pire, les classes moyennes exclues de sa politique de logement sont contraintes de quitter Paris. Les supposés "quartiers verts" deviennent des quartiers ghettos qui sont le fait d'une vision dogmatique d'une équipe municipale de gauche ignorante des réalités locales et du commerce de proximité. Les trottoirs sont toujours aussi sales et les colonnes à verre perpétuellement entourées de bouteilles abandonnées. Les pistes cyclables continuent à être imposées au forceps dans le cadre du "plan municipal de chasse à la voiture"...

Les réunions de concertation orchestrées par la Mairie de Paris ne sont que des leurre : soit elles entérinent des décisions déjà prises par les amis de M. Delanoë ; soit elles servent à contourner les élus locaux et assurent le passage en force des projets après un habile racolage politicien ; soit elles permettent au maire de se défausser sur les Parisiens en leur faisant porter la responsabilité des décisions qu'il n'ose assumer.

A quand une véritable démocratie participative à Paris ?

Les pratiques municipales en revanche sont claires : qu'il s'agisse du viol délibéré de la loi (un jugement du tribunal administratif vient d'annuler une délibération portant sur l'intérêt général du tramway) ou des déséquilibres scandaleux dans la répartition des crédits municipaux entre les arrondissements qui votent "bien" ou "mal" aux yeux de la gauche, les dérives ne manquent pas. Sans parler des séances du Conseil de Paris où certains élus de gauche accaparent le micro pour réclamer le mariage des couples de même sexe ou apporter leur soutien au terroriste et assassin Cesare Battisti que la justice française menace d'extrader !

La politique de Bertrand Delanoë patine, coûte cher et déçoit.

Écoutons les Parisiens, et travaillons ensemble à l'élaboration d'un projet d'alternance pour 2007 : pour un Paris où l'on aime vivre et où l'on travaille, pour un Paris ouvert et innovant, pour un Paris qui renoue avec sa vocation de capitale de l'Excellence et où chaque Parisien trouve sa place !

➤ **Claire de Clermont-Tonnerre,**
conseiller de Paris

GROUPE COMMUNISTE

Au voleur !

Le désengagement financier de l'Etat vis-à-vis des collectivités locales, donc de Paris, prend des proportions considérables.

Cette dérive, qui s'aggrave, est au cœur de la loi de décentralisation du gouvernement Raffarin. Il en a fait une véritable machine à réduire les dépenses publiques sociales.

Les Parisiennes et les Parisiens doivent en être informés. Ils doivent savoir que dans le domaine de la gestion du RMI, qui est pourtant à la charge de l'Etat, la Ville a été contrainte d'inscrire 31 millions d'euros supplémentaires à son budget, compte tenu de l'insuffisance de financements. Elle doit aussi prendre en charge, pour gérer le dispositif, les postes d'agents que l'Etat n'a pas transférés.

En matière de politique de la Ville, les associations qui agissent au quotidien dans les quartiers ont vu les crédits de l'Etat baisser de 50 % ; ce qui remet en cause de nombreuses activités sociales et culturelles.

De même, la dotation globale de fonctionnement accordée chaque année à notre collectivité, elle, a fondu de 2,4 millions d'euros.

Pour les transports, la mauvaise nouvelle de l'été a été l'annonce d'une hausse des tarifs des transports collectifs qui atteint 6 % à Paris. Par la voix de Pierre Mansat, les élu-e-s communistes ont dit leur opposition à cette hausse et dénoncé la décision du gouvernement d'abandonner sa participation aux financements des nouvelles infrastructures de

transports urbains. Ce désengagement compromet le prolongement vers l'est de Paris du tramway circulaire.

Ce qui est en marche, c'est une aggravation sans précédent des inégalités sociales et territoriales.

Ces coupes sombres appellent à l'action pour que l'Etat respecte ses engagements et restitue aux Parisiens les sommes qui leur ont été volées. C'est ce que nous avons proposé au Conseil de Paris.

Les élu-e-s communistes y contribueront. C'est une question de justice sociale.

➤ **Jean Vuillermoz,**
président du groupe communiste

GROUPE SOCIALISTE ET RADICAL DE GAUCHE

Acteurs de notre cité

L'équipe municipale menée par Bertrand Delanoë a résolument voulu restaurer le dialogue avec tous les acteurs du monde associatif parisien.

Ainsi, la municipalité, grâce à l'action quotidienne et volontaire de Marie-Pierre de La Gontrie, a souhaité mettre en lumière l'engagement associatif, son dynamisme et sa créativité. Les attentes des 13 500 associations parisiennes étaient naturellement fortes : besoin de locaux permanents ou ponctuels, envie de bénéficier d'une visibilité dans la ville, sollicitation d'aides financières pour développer leurs activités. Il fallait, de fait, établir de nouveaux rapports fondés sur un partenariat renouvelé.

Un foisonnement d'initiatives a fait écho aux demandes. La municipalité a ainsi mis à disposition des outils de communication, lancé des expériences nouvelles, comme les stands associatifs sur les marchés alimentaires découverts, créé un Espace associatif parisien, une Maison des initiatives étudiantes, développé chaque année un peu plus le Forum des associations, renforçant ainsi tous les lieux d'échanges et de contact entre les Parisiennes, les Parisiens et leurs associations.

Au-delà de la réforme, si nécessaire, de la procédure d'instruction des demandes de subventions, qui a été menée, une autre forme d'aide publique, concrète, logistique et informative a vu le jour, grâce à la création des Maisons des associations. D'ores et déjà, cinq Maisons ont ouvert leurs portes à Paris. Avant la fin de la mandature, l'objectif est plus que jamais que chaque arrondissement bénéficie d'un tel équipement ayant vocation à accueillir et accompagner le développement des associations locales implantées au cœur de la vie sociale, culturelle et citoyenne de notre ville.

Cette volonté d'apporter une aide aux citoyens acteurs dans leur cité est pour nous fondamentale. C'est pourquoi tous les outils inédits mis en place pour développer la démocratie participative nous sont chers. La démocratie locale, sous toutes ses formes, se porte bien à Paris. La création de Conseils de la jeunesse dans chaque arrondissement, d'un Conseil parisien de la jeunesse, du Conseil de la citoyenneté des Parisiens non communautaires, d'un Conseil parisien de la vie étudiante, de Conseils des anciens mais aussi des 121 Conseils de quartier à l'origine de plus

de 11 000 propositions de projets ou d'actions pour améliorer le cadre de vie permet au plus grand nombre de participer à la vie locale. Il s'agit aujourd'hui de pérenniser, de soutenir et de développer ces dispositifs.

Se rendre disponible pour consacrer de son temps personnel aux activités d'une association, c'est être un(e) citoyen(ne) engagé(e). Cela mérite d'être rappelé alors que l'individualisme et le repli sur soi sont trop souvent présents comme des caractéristiques de la société dans laquelle nous vivons. A cet égard, comment ne pas saluer tout particulièrement, l'action désintéressée des milliers de bénévoles sans lesquels la vie associative dans notre ville n'aurait pas ce haut niveau de dynamisme et de vitalité.

Une nouvelle culture démocratique pour Paris, sous le signe de la transparence, de la concertation et de la proximité : pour nous, c'est aussi permettre à chacun, qu'il ait un engagement individuel ou collectif, de trouver sa place, pour finalement arriver à être acteur, ensemble !

➤ **Patrick Bloche,**
président du groupe socialiste
et radical de gauche

GROUPE UNION POUR LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE

Un passé qui devrait nous inspirer

La vie politique réserve tellement de débats politiques et caricaturaux, que ce devient un plaisir salutaire d'aborder – parce que l'actualité nous en donne l'opportunité – un sujet consensuel.

Le 25 août 2004, nous avons célébré le 60^e anniversaire de la Libération de Paris.

Le maire de Paris a organisé des manifestations qui se sont déroulées dans la continuité, l'esprit, l'émotion, la qualité, en tous points remarquables, qui ont marqué le 60^e anniversaire du débarquement du 6 juin. Et c'est très bien ainsi.

Les conditions de vie épouvantables qui furent celle des Parisiens pendant l'Occupation, leur désarroi aussi, expliquent le

succès de la visite de Pétain à l'Hôtel de Ville de Paris le 28 avril 1944.

Mais, la souffrance et l'espérance galvanisant les énergies, moins de quatre mois après, plus de 600 barricades s'érigent dans tout Paris le 22 août. Avec des risques considérables car, lors de la Libération de Paris, la division Leclerc perdra 130 hommes et aura 300 blessés, les FFI dénombreront 500 tués et 1 000 blessés ; la population civile ne sera pas épargnée : 4 000 tués et 5 500 blessés.

Paris aura payé un très lourd tribut à la liberté. La révolte, le courage ont fait se retrouver au fil de ces mois et de ces années, cimentés par l'essentiel, des hommes et des femmes

que rien pourtant ne prédisposait à vivre ensemble.

Aristocrates et ouvriers. Intellectuels, cadres et cheminots. Riches et pauvres, communistes, socialistes, radicaux, démocrates-chrétiens, gaullistes, toutes ces différences dans la résistance se sont estompées dans ces années de fureur et de douleur.

Ceux qui résistaient ne peuvent être récupérés par personne parce qu'ils venaient de partout. Ils ont honoré leur vie et notre pays, en donnant un exemple dont il serait bien utile de quelquefois s'inspirer aujourd'hui.

➤ **Yves Galland,**
président du groupe UDF

GROUPE LES VERTS

Un cœur vert pour Paris

Les Halles ont besoin d'une rénovation : jardin mal ordonné, équipements publics peu accessibles, liaisons entre le Forum et la surface mal conçues, réseau de transport au potentiel sous-exploité, surconsommation énergétique... Quatre projets ont été retenus, aucun réellement acceptable en l'état. Les candidats ont pu cet été compléter leurs propositions avant que la Ville n'opère un choix. Le nouveau quartier ne doit pas seulement être plus beau, il doit être surtout plus utile aux Parisiens. Pour élaborer un projet novateur, des priorités claires doivent être dégagées :

- un impact minimal du chantier sur la vie des riverains et des usagers : l'organisation des travaux doit permettre de conserver les usages publics du jardin, du conservatoire, etc. ;

- pas de surdensification du site par une expansion du nombre de commerces et de bureaux : mieux vaut répartir les activités

- plutôt que les concentrer dans l'hypercentre, de nombreux projets étant en cours à Paris et en Ile-de-France ;

- préserver un jardin d'un seul tenant pour offrir au centre de Paris, déjà saturé, un espace de respiration, avec des lieux adaptés aux différents publics : habitants, enfants, travailleurs du centre commercial, promeneurs et touristes ;

- améliorer la gare utilisée par un grand nombre de Franciliens, pour en faire un espace plus lisible, plus accessible (aux personnes handicapées notamment), agréable et plus sûr ;

- créer un pôle de fret intermodal rail-route : faire entrer les marchandises par wagons et non par camions au centre de Paris en reliant le réseau ferroviaire et la voirie automobile souterraine qui serait exclusivement réservée au fret, pour que Paris soit la première des capitales à réduire drastiquement la pollution et l'effet de serre ;

- créer un pôle exemplaire d'énergies renouvelables : le projet ne doit pas entraîner une surconsommation énergétique, mais viser à l'autosuffisance en systématisant l'utilisation d'énergies renouvelables (solaire, photovoltaïque, géothermie, biomasse...) et en privilégiant des matériaux durables et isolants.

Ce projet ne peut se contenter d'être de pur prestige, ni la seule expression d'une performance architecturale. Il doit laisser une place à une ambition qui se nourrit de ces exigences et contraintes. Aux paysagistes et architectes de s'en saisir. L'audace et la novation doivent être au service des Parisiens.

➤ **Alain Riou, président, et Nicole Azzaro, Véronique Dubarry, François Flores, vice-présidents du groupe Les Verts.**

➤ **Jean-François Blet, membre de la Commission urbanisme, et Jacques Boutault, maire du 2^e arrondissement.**

GROUPE DU MOUVEMENT RÉPUBLICAIN ET CITOYEN

EDF : non au libéralisme aveugle, oui au service public

Le groupe des élus du Mouvement républicain et citoyen a pris l'initiative, lors du Conseil de Paris de juillet, d'un vœu sur l'approvisionnement en électricité de la Ville de Paris, et sur le statut d'EDF.

Ce vœu demande "que le gouvernement renonce à son projet funeste de privatisation d'EDF-GDF", et "que la Ville de Paris maintienne et poursuive son partenariat avec EDF" en dépit de l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité. Il a été adopté avec le concours de l'ensemble des groupes de la majorité, à l'exception des Verts en ce qui concerne le partenariat entre la Ville et EDF.

L'ouverture du capital d'EDF, qui va de pair avec l'ouverture à la concurrence du service public de l'électricité décidée lors du sommet européen de Barcelone en mars 2002, rencontre une légitime hostilité du personnel d'EDF-GDF. Au-delà des personnels, ce sont les usagers qui ont tout à perdre dans cette politique : en effet, tous les exemples étrangers montrent que l'ouverture à la concurrence et la privatisation des services publics de l'électricité se traduisent par une augmentation des prix, et par des coupures de courant. En France, nous avons l'électricité la moins chère d'Europe et un service fiable : pourquoi casser ce

qui marche, si ce n'est par idéologie libérale aveugle ?

La Ville de Paris devra choisir par appel d'offre son fournisseur d'électricité : c'est la loi. Mais les élus du Mouvement républicain et citoyen feront tout pour qu'EDF reste l'opérateur de la Ville. Il en va de l'intérêt des usagers, et de l'avenir d'EDF, qui doit rester en situation de redevir, le plus tôt possible, l'établissement public dont la France a besoin, pour assurer l'égal accès de tous à l'énergie électrique et la continuité du service public.

➤ **Georges Sarre, ancien ministre, président du groupe MRC**